CANADA-TERRE NEUVE et LABRADOR
C-TNLOHE
L'OFFICE DES HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS

Le 11 mai 2011

Madame Cheryl Cullen
Conseillère principale en politiques
Division de la gestion des régions pionnières
Ressources naturelles Canada — Direction des ressources pétrolières
100, rue New Gower
Place Cabot, bureau 620
C. P. 1060, succursale C
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 5M5

Madame,

Objet : Plan de retombées économiques d'Hebron

Vous trouverez ci-joint six copies et une copie électronique du plan de retombées économiques d'Hebron.

Au cours des prochaines semaines, C-TNLOHE effectuera une vérification de l'exhaustivité du plan par rapport aux lignes directrices de l'Office. La vérification de l'exhaustivité vise à s'assurer que les renseignements requis ont été fournis. Elle n'est pas destinée à évaluer la pertinence du plan. Cet aspect sera examiné dans le cadre de l'analyse qui aura lieu une fois qu'il aura été déterminé que la demande est « complète ».

Notre plan est de fournir au promoteur une rétroaction concernant l'exhaustivité de sa demande en temps opportun. Tout commentaire que vous pourriez avoir sur cet aspect serait apprécié.

Dans l'intervalle, n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.
Je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments distingués,

Jeffrey M. Bugden, ing.
Gestionnaire, Retombées industrielles
Coordination en matière de politique et de réglementation

p. j.

JB/jds